



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M

21129971

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 OCT. 2021

DU BRAS WALLON
GreffeN° d'entreprise **0775.478.673****Nom**(en entier): **Europe CanaanTek**(en abrégé): **CanaanTek**

Forme légale: société anonyme

Adresse complète du siège: Rue Louis de Geer 6
1348 Ottignies-Louvain-La-neuve (Louvain-la-Neuve)

Objet de l'acte : Rectification

A la suite d'une erreur matérielle dans l'entête de la publication de l'acte de constitution de la société, passé par devant le notaire Anton Van Bael à Anvers-Berchem le six octobre deux mil vingt-et-un et publié aux annexes du Moniteur Belge du onze octobre deux mil vingt-et-un sous le numéro 21359600, il est mentionné que la forme légale de la société est un société à responsabilité limitée. Toutefois, la société a été constituée comme une société anonyme.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME
ANTON VAN BAEI - NOTAIRE ASSOCIE

DEPOSES EN MEME TEMPS :
- l'expédition de l'acte de constitution

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).